

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

4 décembre 2018

Emissions des voitures : ne freinons plus les ambitions de l'Europe !

Alors que le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne se réunissent en trilogue aujourd'hui pour trouver un accord sur les standards d'émissions pour les **voitures particulières et pour les véhicules utilitaires légers neufs**, l'UFE appelle les décideurs européens à **défendre des objectifs justes, tels que proposés par le Parlement européen, et alerte sur les potentielles mesures susceptibles de diminuer l'ambition de l'objectif affiché.**

Le transport représente d'un quart des émissions des gaz à effet de serre en Europe et la pollution de l'air est responsable d'environ 400 000 décès prématurés par an en Europe. L'Europe doit se donner les moyens d'agir pour être à la hauteur de l'urgence climatique !

Dans le cadre de ces négociations, l'UFE demande ainsi aux institutions européennes de défendre :

- **Des objectifs ambitieux, afin d'envoyer un signal climatique clair**

L'UFE demande aux décideurs de **soutenir l'ambition du Parlement européen**, permettant la diminution des émissions de **20 % en 2025 et de 40 % en 2030** (contre 15 % et 35 % pour le Conseil). Pour atteindre, cette ambition, l'UFE appelle à donner suffisamment de visibilité sur le long-terme et soutient, en ce sens la **définition d'une trajectoire de réduction claire après 2030, en ligne avec l'Accord de Paris.**

- **Le déploiement des véhicules zéro et faible émission (ZLEV), afin d'ancrer ces objectifs**

L'UFE appelle à **soutenir les quotas de ZLEV tels que proposés et selon la méthode de calcul du Parlement.** En effet, le Conseil a introduit deux mesures qui réduisent drastiquement l'ambition du texte : l'une favorise les véhicules faibles émissions plutôt que les véhicules zéro émission plus performants, l'autre instaure un système de dumping permettant aux constructeurs de vendre deux fois moins de véhicules zéro et faibles émissions, tout en atteignant leurs objectifs. **Ces mesures conduiraient - d'après l'analyse de l'ONG Transport & Environment - à une baisse réelle des émissions de seulement 31,8 % en 2030, contre une ambition affichée par le Conseil de 35 %.** Elles risquent aussi de créer des distorsions de concurrence entre Etats-membres et de développer des imports/exports parallèles, nuisant ainsi **aux emplois locaux.**

- **Un système de bonus/malus, pour garantir le plein engagement des constructeurs**

Proposé par le Parlement, ce système permettra de contribuer au déploiement rapide des véhicules propres, de réduire les risques pour les investisseurs tout au long de la chaîne de valeur et de répondre à la demande croissante des clients.

Au regard des nombreuses mutations impliquées par la transition énergétique, l'UFE rappelle par ailleurs la nécessité de garantir **un accompagnement social de ces transformations, notamment en matière d'emploi et de formation.**

Contact Presse :

Léa RODRIGUE- 01.58.56.69.07 / 06.86.76.31.79

[@ufelectricite](https://twitter.com/ufelectricite)

